

Nouveau contrat de Délégation de service public pour l'exploitation des 7 parcs de stationnement

Le conseil municipal du 29 novembre a voté le choix d'Effia comme nouveau délégataire des 7 parcs de stationnement de la ville.

Dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la rationalisation et l'optimisation de la gestion des parkings, la Ville a souhaité un unique contrat de Délégation de service public (DSP) pour l'ensemble de ses parkings de stationnement pour une durée de 8 ans (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2027).

L'appel à candidature a été lancé en février 2018 suite à la délibération au conseil municipal du 31 janvier validant le principe d'une seule DSP pour l'ensemble des parkings de la ville (République, Tribunal, Churchill, Hôtel-de-Ville, Halles, Jourdan, Bibliothèque) et autorisant le lancement de la procédure de renouvellement du contrat.

Après la consultation de six candidats et analyse des offres, c'est la société Effia (filiale de la SNCF) qui a été retenue et proposée au conseil municipal du 29 novembre.

Durant les huit années du contrat avec Effia sont prévus plusieurs travaux d'investissement comme l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans tous les parkings, le guidage des véhicules à la place par diodes lumineuses pour les parkings République et Halles, la réfection complète de la peinture du parking République, la mise en valeur de l'accès piéton du parking Jourdan et l'élargissement des places du parking Hôtel-de-Ville.

À partir du 1^{er} avril 2019, les parkings République et Tribunal seront exploités par le nouveau délégataire Effia. Les autres parkings resteront gérés par la société Indigo et passeront progressivement à Effia qui exploitera la totalité des parkings à compter de 2022.

Conformément au Code du travail dans le cadre d'un changement de délégataire, le personnel des parkings sera repris par Effia.

Ce nouveau contrat de DSP prévoit également le maintien des tarifs actuels pour les usagers.